

Étapes et état d'avancement de la démarche

Le recrutement de la cheffe de projet a été réalisé en juin 2022 ; il s'agit de Carine Hornero, dont vous retrouverez les coordonnées ci-dessous.

Les 3 intercommunalités ont signé une convention de partenariat pour définir leurs modalités de collaboration, et André Ferret, vice-président au tourisme de la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal, a été désigné en tant qu'élu référent au projet de transition touristique intercommunautaire.

Depuis juin, les étapes suivantes ont été réalisées :

- recensement des études existantes et des documents cadres des territoires,
- entretiens avec les partenaires institutionnels (le Département qui porte avec celui de l'Ardèche l'opération Grand Site Mézenc Gerbier, le PETR de la Jeune Loire, le Pays du Velay, le PNR des Monts d'Ardèche, l'Agence Régionale du Tourisme, la M.D.D.T, la C.C.I.....),
- revue des projets,
- mise en place de l'organisation technique et de la gouvernance du projet,
- réalisation d'un 1^{er} diagnostic touristique global du territoire,
- candidature en octobre 2022 à l'appel à manifestation d'intérêt régional pour poursuivre l'accompagnement des territoires de montagne vers un développement pérenne, durable, en s'appuyant sur la diversification et la différenciation touristique,
- au regard des 1^{er} enjeux identifiés, écriture d'une stratégie déclinée en 4 axes, et d'un programme d'actions pluriannuel 2023-2027,
- validation des actions identifiées pour 2023 en Comité de pilotage le 26 janvier et en Comité de Projet avec les partenaires le 16 février.

Aujourd'hui la mise en œuvre opérationnelle de ces 1ères actions est en cours, ainsi que la sollicitation de l'offre d'ingénierie proposée par l'ANCT et la Banque des Territoires, et les analyses complémentaires qui permettront de préciser la stratégie touristique intercommunautaire.

Le fait que le territoire de projet soit lauréat du dispositif régional « Montagne Eté-Hiver » permet de soutenir les projets publics et privés s'inscrivant dans cette stratégie (30 à 50 % des dépenses éligibles ; le 1^{er} contact est à prendre avec la cheffe de projet Avenir Montagnes).